

CONDITIONS DE PARTICIPATION

FAITS ET CHIFFRES DU SALON

FOIRE DES
MACHINES DE
CHANTIER BERNE

17 - 20 MARS 2021

BERNEXPO⁺
GRUPE

1. DATES POUR VOTRE PLANIFICATION (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

Envoi d'e-mails pour l'inscription en ligne	Janvier 2020	aux exposants
Confirmation de réception par e-mail avec données de connexion login pour les commandes de matériels publicitaires et de bons	Après réception de l'inscription en ligne	auprès de BERNEXPO AG
Échéance du rabais pour réservations précoces	30 avril 2020	pour les exposants
Pour les inscriptions jusqu'au 30 juin 2020, il sera tenu compte des places souhaitées en fonction des possibilités	30 juin 2020	auprès de BERNEXPO AG
Envoi d'e-mails pour la répartition des stands, commandes techniques au Service Center en ligne (OSC1)	Septembre 2020	aux exposants
Envoi de la facture d'acompte	2 semaines après la confirmation du stand	aux exposants
Échéance de la facture d'acompte	Conformément au délai de paiement	auprès de BERNEXPO AG
Envoi de matériel publicitaire	À partir du 1 ^{er} novembre 2020	aux exposants
Date limite d'envoi du dossier technique (commande via OSC)	1 ^{er} décembre 2020	Auprès de BERNEXPO AG
Informations détaillées de montage et de démontage (concept de circulation)	À partir de février 2021	aux exposants/site Web
Envoi des cartes d'exposant et de parking	Début mars 2021 (après réception du paiement de la facture d'acompte)	aux exposants
Montage	Conformément au plan de montage Envoi avec confirmation du stand	site Web
Exposition	Du 17 au 20 mars 2021	
Démontage	Conformément au plan de démontage Envoi avec répartition des stands	site Web
Facture finale	Avril 2021	aux exposants
Échéance de la facture finale	30 jours à compter de la date de facturation	auprès de BERNEXPO AG

2. HORAIRES D'OUVERTURE (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MANIFESTATION:

Mercredi	17 mars 2021	De 9h00 à 17h00
Jedi	18 mars 2021	De 9h00 à 17h00
Vendredi	19 mars 2021	De 9h00 à 17h00
Samedi	20 mars 2021	De 9h00 à 16h00

Pour les exposants: de 8h00 à 18h00

3. ORGANISATEUR

Association Suisse de l'Industrie des machines de chantier

Case postale 656
4010 Bâle

T +41 61 228 90 30
vsbm@vsig.ch

¹ Online Service Center (OSC): www.osc.bernexpo.ch

4. ORGANISATEUR

BERNEXPO AG

Foire des machines de chantier

Mingerstrasse 6

Case postale

3000 Berne 22

T +41 31 340 11 11

baumaschinenmesse@bernexpo.ch

www.baumaschinenmesse.ch

5. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes «conditions de participation» s'appliquent à la participation à la Foire des machines de chantier 2021 (ci-après la «Foire des machines de chantier») et complètent les «conditions générales de participation» de BERNEXPO AG respectivement valables. Le «règlement d'exploitation» de BERNEXPO AG respectivement valable est également déterminant, tout comme les «informations techniques sur les halles» respectivement applicables. Tous les documents sont disponibles sur www.baumaschinenmesse.ch/fr.

6. OBJET DU SALON

Le salon a pour mission de fournir aux visiteurs professionnels un aperçu des équipements et services de construction fabriqués ou représentés, de présenter les derniers développements techniques et de motiver et de gagner de jeunes talents pour cette spécialisation.

7. EXPOSANTS ADMIS

Sont admis à participer au salon en tant qu'exposants toutes les entreprises et les personnes privées ayant un rapport avec la thématique. Il n'existe aucun droit d'admission. Les demandes d'admission peuvent être refusées sans justification.

8. ATTRIBUTION DES STANDS

L'attribution des stands est effectuée par la direction du salon en coordination avec la commission du salon qui tient compte des souhaits exprimés par les exposants dans les limites de ses possibilités. La direction du salon se réserve le droit d'arrondir à la hausse ou à la baisse les surfaces de stand commandées afin de les adapter aux conditions. Si nécessaire, la commission du salon peut déplacer le stand d'un exposant et lui en attribuer un autre ou en réduire la surface sans aucune obligation de dédommagement. La direction du salon peut se charger de modifications qui s'avèreraient nécessaires pour des raisons techniques ou esthétiques après accord avec les exposants concernés.

Lors de l'attribution des stands, la direction du salon privilégie les exposants qui ont participé à l'édition précédente, dans la mesure où ils sont inscrits au salon de l'année. La taille de stand annoncée est un autre critère d'attribution des stands.

9. AFFILIATION À L'ASSOCIATION SUISSE DE L'INDUSTRIE DES MACHINES DE CHANTIER

Les membres des associations mentionnées bénéficient de tarifs réduits. On entend par membres ceux qui ont souscrit une adhésion auprès des associations partenaires pour l'année de l'exposition. **Les éventuelles différences au niveau du tarif de location du stand seront facturées a posteriori.** Les listes correspondantes sont transmises à la direction de la manifestation par les associations. L'inscription du nom comme membre de l'association respective doit correspondre à l'inscription en tant qu'exposant.

10. TARIFS (INDICATIONS DE PRIX, TVA EN SUS)

Les prestations suivantes s'ajoutent dans tous les cas à la location du stand:

- Pack de communication (point 11)
- Enlèvement des ordures (point 12)

Une remise de CHF 10.- par m² sera accordée pour les réservations effectuées avant le 30 avril 2020.

10.1 LOCATION DE STAND DANS LES HALLES (SURFACE DE STAND)

MEMBRE DU VSBM

Numéro d'article	Description	Prix par m ²	
100011	jusqu'à 250 m ²	CHF	100.00
100011	de 251 à 500 m ²	CHF	71.00
100011	à partir de 501 m ²	CHF	43.00
100013	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF	43.00

ASSOCIATIONS PARTENAIRES (ASFP / SWISSLIFTER)

Numéro d'article	Description	Prix par m ²	
100210	jusqu'à 250 m ²	CHF	130.00
100210	de 251 à 500 m ²	CHF	105.00
100210	à partir de 501 m ²	CHF	80.00
100210	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF	65.00

NON-MEMBRES

Numéro d'article	Description	Prix par m ²	
100010	jusqu'à 250 m ²	CHF	188.00
100010	de 251 à 500 m ²	CHF	152.00
100010	à partir de 501 m ²	CHF	116.00
100012	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF	84.00

10.2 PACK DE STAND - TOUT INCLUS

Détails complémentaires conformément au document «Packs de stand» et aux informations de l'OSC.

MEMBRE DU VSBM

PACK DE STAND BUDGET

Numéro d'article	Description	Prix	
104107	Pack de stand BUDGET 12 m ²	CHF	5 050.00
104107	m ² supplémentaire	CHF	325.00

PACK DE STAND COMFORT

Numéro d'article	Description	Prix	
104207	Pack de stand COMFORT 12 m ²	CHF	5 950.00
104207	m ² supplémentaire	CHF	400.00

PACK DE STAND DELUXE

Numéro d'article	Description	Prix
104307	Pack de stand DELUXE 12 m ²	CHF 7 850.00
104307	m ² supplémentaire	CHF 560.00

NON-MEMBRES**PACK DE STAND BUDGET**

Numéro d'article	Description	Prix
104106	Pack de stand BUDGET 12 m ²	CHF 6 200.00
104106	m ² supplémentaire	CHF 410.00

PACK DE STAND CONFORT

Numéro d'article	Description	Prix
104206	Pack de stand CONFORT 12 m ²	CHF 7 150.00
104206	m ² supplémentaire	CHF 490.00

PACK DE STAND DELUXE

Numéro d'article	Description	Prix
104306	Pack de stand DELUXE 12 m ²	CHF 9 050.00
104306	m ² supplémentaire	CHF 650.00

10.3 LOCATION DE STAND ZONE EXTÉRIEURE (REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE SANS AUCUN ÉQUIPEMENT)

Veuillez noter que le stand et installation de stand montés en zone extérieure doivent être suffisamment lestés ou fixés pour résister au vent. L'exposant concerné est responsable des éventuels dommages causés par des mesures de sécurité inadéquates.

MEMBRE DU VSBM

Numéro d'article	Description	Prix par m ²
100031	jusqu'à 250 m ²	CHF 53.00
100031	à partir de 251 m ²	CHF 43.00
100033	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF 43.00

ASSOCIATIONS PARTENAIRES (ASFP / SWISSLIFTER)

Numéro d'article	Description	Prix par m ²
100310	jusqu'à 250 m ²	CHF 70.00
100310	à partir de 251 m ²	CHF 59.00
100310	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF 65.00

NON-MEMBRES

Numéro d'article	Description	Prix par m ²
100030	jusqu'à 250 m ²	CHF 104.00
100030	à partir de 251 m ²	CHF 84.00
100032	deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF 84.00

10.4 LOCATION MINIMALE

Pour la location de stand et surface, le montant minimal sera facturé dans tous les cas, même si le prix est inférieur par rapport au m².

Description de l'article	Prix forfaitaire
Location minimale	CHF 1 500.00

10.5 FRAIS POUR LES CO-EXPOSANTS

Co-exposant conformément à la définition des «conditions générales de participation» respectivement valables.

Règle spéciale relative à la sous-location/aux co-exposants pour la Foire des machines de chantier VSBM Berne

En règle générale, un co-exposant n'a pas le droit d'occuper la surface de l'exposant principal avec ses produits. Les sociétés d'un groupe ou les sociétés ayant le même rapport de propriété ou avec participation majoritaire constituent une exception.

En payant les frais destinés aux co-exposants, le co-exposant obtient les droits suivants:

- Adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- Activité de vente sur le stand de l'exposant principal
- Inscription dans le répertoire des exposants
- Droit à des bons/à la commande
- Droit à du matériel publicitaire pour l'exposant

Numéro d'article	Description	Prix forfaitaire
100060	Co-exposant	CHF 1 500.00

10.6 STANDS DE RESTAURATION

Un droit de timbre de négociation de 17 % sera prélevé pour tous les stands de restauration. Le paiement anticipé d'une location minimale d'un montant d'au moins CHF 2 000.00 est obligatoire.

Numéro d'article	Description	Prix forfaitaire
102010	Location minimale d'un stand de restauration	CHF 2 000.00

11. PACK COMMUNICATION DE BASE

L'envoi des documents d'information sur le pack de communication (répertoire des exposants) aux exposants aura lieu le 30 septembre 2020.

11.1 RÉPERTOIRE DES EXPOSANTS

Membre du VSBM

Numéro d'article	Description	Prix forfaitaire
606023	Inscription de base catalogue en ligne	CHF 850.00

Non-membres

Numéro d'article	Description	Prix forfaitaire
606020	Inscription de base catalogue en ligne	CHF 950.00

11.2 RÉPERTOIRE DES PRODUITS

Les 5 premières entrées du répertoire des produits sont gratuites, dans la mesure où elles figurent déjà dans le répertoire des produits. Toute entrée supplémentaire et toute nouvelle entrée dans le répertoire des produits (par entrée supplémentaire) sont facturées.

Numéro d'article	Description	Prix par entrée	
606002	Répertoire des produits, entrée supplémentaire	CHF	100.00
606000	Répertoire des produits, nouvelle entrée	CHF	100.00

11.3 RÉPERTOIRE ÉLECTRONIQUE DES EXPOSANTS VISIT.BAUMASCHINENMESSE.CH

Le répertoire électronique des exposants de la Foire des machines de chantier est mis en ligne à partir du mois de janvier de l'année concernée. Toutes les inscriptions réceptionnées d'ici là sont mises en ligne. Les inscriptions réceptionnées ultérieurement sont mises en ligne en continu jusqu'au début du salon. Cette présence s'achève respectivement en janvier de l'année d'édition suivante.

Les exigences de compensation ou autres formulées à l'attention de BERNEXPO AG ne peuvent être satisfaites si le participant n'exploite pas la période de deux ans. Les exposants et co-exposants peuvent actualiser leurs données à tout moment durant cette période.

12. ENLÈVEMENT DES ORDURES/RECYCLAGE

Les déchets et ordures doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet. Le soir précédant l'ouverture, les déchets peuvent être déposés dans les allées devant les stands. Le service de nettoyage sera chargé de l'enlèvement. Il est interdit de nettoyer les seaux de peinture dans les lavabos des toilettes. Des containers de collecte de verre sont disponibles pour le recyclage du verre usé. Une part des frais d'enlèvement des ordures/du recyclage est facturée à chaque exposant, par stand, avec la facture finale selon la pondération suivante²:

Numéro d'article	Description	Prix	
554026	Enlèvement des ordures (stand jusqu'à 25 m ²)	CHF	53.00
554026	Enlèvement des ordures (stand de 26 à 50 m ²)	CHF	63.00
554026	Enlèvement des ordures (stand de 51 à 100 m ²)	CHF	93.00
554026	Enlèvement des ordures (stand de 101 à 300 m ²)	CHF	163.00
554026	Enlèvement des ordures (stand jusqu'à 301 m ²)	CHF	245.00

13. ANNULATION D'INSCRIPTION

Conformément aux «conditions générales de participation» respectivement valables. Si un co-exposant annule sa participation au salon, le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû, de même que les frais supplémentaires.

Numéro d'article	Description	Prix forfaitaire	
100075	Frais de désistement jusqu'à 100 m ²	CHF	1 000.00
100075	Frais de désistement de 101 à 200 m ²	CHF	2 000.00
100075	Frais de désistement à partir de 201 m ²	CHF	4 000.00

² Sous réserve d'augmentation des frais d'enlèvement pour des circonstances particulières ou de grandes quantités.

14. CARTES D'EXPOSANT

Chaque exposant reçoit une carte d'exposant par 5 m² de surface d'exposition, au moins 2 cartes et max 15 cartes (à partir de 500 m² max 25 cartes), valables pour entrer sans restriction à la manifestation. Des badges d'exposant payants supplémentaires peuvent être commandés en quantité limitée par écrit auprès de la direction de la manifestation. Les cartes seront, après réception du paiement, envoyées environ deux semaines avant le salon. Les cartes d'exposant sont seulement nécessaires durant la manifestation.

Numéro d'article	Description	Prix par pièce	
150010	Cartes d'exposant supplémentaires	CHF	37.15

15. BILLETS D'ENTRÉE

Tous les visiteurs sont tenus de s'inscrire à l'avance sur Internet pour la visite de l'évènement et ce, avant le contrôle d'entrée.

Le visiteur reçoit:

- après inscription préalable, un accès direct au salon avec la carte d'invité électronique (print at home).
- après inscription préalable, accès direct au salon avec la carte d'invité imprimée (print at home).
- après la présentation de la carte d'invité imprimée à l'entrée, accès au salon.

Les billets d'entrée peuvent également être achetés sur place à la caisse.

15.1 BONS (PAPIER ET ÉLECTRONIQUE)

Nous mettons des bons à la disposition des exposants pour la distribution aux clients, aux personnes intéressées, etc. Le visiteur reçoit une réduction de CHF 10.00 sur le billet à la journée en remettant le rabais d'entrée à la caisse. Les remises sur les billets d'entrée ne sont valables que pour les billets à la journée à CHF 25.00 (adulte). Une seule remise peut être créditée par billet.

Les bons doivent être commandés suffisamment à l'avance. Les bons peuvent être trouvés dans notre service center en ligne. Vous recevrez un identifiant pour la commande.

16. LIVRAISONS DE MARCHANDISES

Durant la manifestation: tous les jours, 1 heure avant le début du salon. Les véhicules de livraison doivent avoir quitté le site d'exposition une demi-heure avant le début du salon.

17. DÉMONSTRATIONS EN DIRECT, DÉPLACEMENT DE TERRE ET JARDINAGE

Les membres du VSBM disposent d'un droit prioritaire sur les surfaces spéciales/les tas de graviers. La direction du salon et la commission du salon décident (en présence de forte demande) de l'attribution des places et des exposants autorisés à participer à l'exposition spéciale.

Numéro d'article	Description	Prix	
100800	Petit pack 100 m ² (10 x 10 m), tas de graviers 200 m ³ (gravillons 0-45 mm, jusqu'à 2 m de haut)	CHF	3 500.00*/8 000.00
100810	Pack moyen 400 m ² (20 x 20 m), tas de graviers 700 m ³ (gravillons 0-45 mm, jusqu'à 2 m de haut)	CHF	5 000.00*/11 500.00
100820	Grand pack 784 m ² (28 x 28 m), tas de graviers 1 200 m ³ (gravillons 0-45 mm, jusqu'à 2 m de haut)	CHF	8 500.00*/19 500.00

* Prix réduit pour les exposants qui ont réservé au moins 101 m² de surface d'exposition dans la halle ou au moins 201 m² dans l'aire en plein air.

Remarque: d'autres matériaux sont disponibles sur demande. Les machines et appareils doivent se trouver sur le matériau et ne doivent pas être déplacés sur l'asphalte.

17.1 RÈGLE RELATIVE AUX SHOWS

En septembre 2020, une fois l'attribution des stands terminée, la direction du salon fournira un plan relatif au déroulement des shows aux exposants participants à l'exposition spéciale de déplacement de terre. Les exposants sont tenus de clôturer leurs surfaces de manière conviviale et de sonoriser leurs shows de manière appropriée avec modération et technologie.

17.2 DIVERS

La construction de stands dans cette zone est autorisée, mais toutefois aucune autre extension de surface. Pour la sonorisation du stand, nous recommandons le partenaire lumière et technique officiel de BERNEXPO AG.

light design eventtechnik AG	T +41 32 391 60 70
Adrian Walther	F +41 32 391 60 71
Stückirain 10	info@eventprovider.ch
CH-3266 Wiler bei Seedorf	

18. DISPOSITIONS FINALES

Les prix indiqués ici s'entendent sans taxe sur la valeur ajoutée (sauf indication contraire). Sous réserve de modification des prix.

Le texte faisant foi est la version allemande valable au moment de l'inscription.

CONTACT

BERNEXPO AG	
Foire des machines de chantier	T +41 31 340 11 11
Mingerstrasse 6	baumaschinenmesse@bernexpo.ch
Case postale	www.baumaschinenmesse.ch
3000 Berne 22	